

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 60021
Numéro SIREN : 324 166 941
Nom ou dénomination : VILMURIER

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001277

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001277**
n° de gestion : **1982B60021**
n° SIREN : **324 166 941 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 05/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

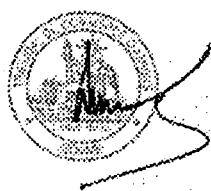
VILMURIER - Société anonyme à conseil d'administration
80 route de Paris 80400 Muille-villette -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



353506

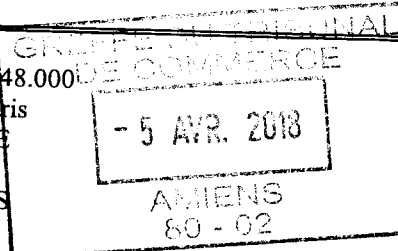
« VILMURIER »

Société Anonyme au capital de € 48.000

Siège Social : 80 Route de Paris

80400 MUILLE-VILLETTE

324 166 941 R.C.S AMIENS



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

GENERALE DU MERCREDI 28 MARS 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à € 1 132 612 dont € 171 010 de CICE non distribuable, à savoir :

- au poste « autres réserves », le montant du CICE.....	€ 171 010,00
- à distribuer aux associés à titre de dividendes.....	€ 852 000,00
- au poste « autres réserves »	€ 109 602,00

En conséquence, chaque action donnera droit à son propriétaire à un dividende de € 284.

L'Assemblée Générale décide que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

* le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

* les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à € 4 800 soit 10 % du capital,
- le poste « autres réserves » sera porté de € 5 281 981,95 à € 5 562 593,95.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il a été distribué aux associés à titre de dividendes :

* Par décision de l'Assemblée Générale du 25 Mars 2016, la somme de € 324 000 donnant droit à un dividende de € 108 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

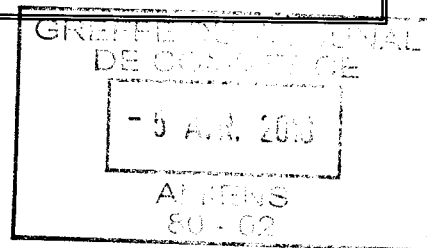
* Par décision de l'Assemblée Générale du 8 Février 2017, la somme de € 750 000 donnant droit à un dividende de € 108 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

« VILMURIER »

Société Anonyme au capital de €48.000
Siège Social : 80 Route de Paris
80400 MUILLE-VILLETTE
324 166 941 R.C.S AMIENS



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, looped flourish.

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGRIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SA VILMURIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 80, route de Paris Centre E. LECLERC 80400 MUILLE VILLETTE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 2 4 1 6 6 9 4 1 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

Exercice clos le 30/09/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	86 207	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	341 750	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	2 306 054	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	831 470	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 233 113	
	Immobilisations en cours	AV	AW	11 115	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	19 819	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	45 325	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	242 848	
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 456 843	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	17 003
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	150 458
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Créances		BX	BY	740	
Autres créances (3)		BZ	CA	862 715	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	CE	3 727 279	
Comptes de régulation	Disponibilités	CF	CG	2 402 840	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	567 966	
	TOTAL (III)	CJ	CK	151 198	
	Frais d'émission d'emprunt à étalement (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	4 608 042	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		SA VILMURIER		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 48 000 ..)	DA	48 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 801		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	5 281 982		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 132 612		
	Subventions d'investissement	DJ	44 267		
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (II)			DL	6 511 747	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	78 284		
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)			DR	78 284	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 085 941		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs B1)	DV	335 036		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 910		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 837 403		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 462 477		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	152 950		
Autres dettes	EA	116 047			
Compte régularisé	EB	29 772			
TOTAL (IV)			EC	11 036 535	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 626 567	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 678 512			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA VILMURIER		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	40 061 142	FB	FC	40 061 142
	Production vendue	FD	4 531 717	FE	FF	4 531 717
	services *	FG	881 695	FH	FI	881 695
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	45 474 554	FK	FL	45 474 554
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	47 248
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	204 577
	Autres produits (1) (11)				FQ	324 660
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	46 051 038
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	35 249 547
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(116 348)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	106 101
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(5 388)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 164 197
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	577 331
	Salaires et traitements *				FY	3 326 786
	Charges sociales (10)				FZ	967 435
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	820 203
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	151 198	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	71 463	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GG	1 738 512
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	10
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	21 496
	Différences positives de change				GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
	Total des produits financiers (V)				GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP	21 506
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ	
	Différences négatives de change				GR	57 234
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	
	Total des charges financières (VI)				GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	57 234
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(35 728)
					GW	1 702 784

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA VILMURIER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	18 719	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 689	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	50 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	72 408	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 227	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	122 685	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	131 911	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(59 503)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	184 685	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	325 984	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	46 144 953	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	45 012 341	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 132 612	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	29 504
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	18 589
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	36 759
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 209
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	80 004
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 964
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
	CHRG ET PRODUITS EXPLOITATION S/ EX ANTERIEUR			36 759	18 589	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

DGFIP 2053 2017
EXTENSION ISAGE Experts-comptables Janvier 2017

Annexe Légale

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 30/09/2017, dont le total est de 17 626 567 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 46 144 953 euros et le total des charges de 45 012 341 euros, dégagent un résultat de 1 132 612 euros.

L'exercice clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Règles et méthodes comptables

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- les articles L123-12 à L123-25 du Code du Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Port

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise **SA VILMURIER**

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	431 901	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Dont Composants						
		Sur sol d'autrui	M1		KM	223 898	KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	6 188 095	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	1 766 176	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 591 182	KW	KX
		Matériel de transport *			KY	20 788	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	551 256	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	10 341 394	LO		LP	99 649	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U	19 819	8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP	40 900	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	239 902	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	300 621	LR		LS	7 371	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	11 073 916	OH		OJ	
							111 495	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par décisions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	436 376	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	223 898	MP	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG	393 062	MH	5 795 033	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	83 325	MK	1 727 065	ML	
				IU	13 656	MM	19 610	MN	1 598 196	MO
				IV		MP		MQ	20 788	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IW		MS	789	MT	554 506	MU
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				MV		MW		MX
		Emballages récupérables et divers *		IX						
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	11 115	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	13 656	NG	496 787	NH	9 930 600	NI	9 930 600	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
		Autres participations		IO		OX		OY	19 819	OZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	45 325	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	242 848	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	307 993	2H	307 992	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	13 656	OK	496 787	OL	10 674 969	OM	10 674 969	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA VILMURIERNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SADE Experts-comptables Janvier 2017

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SA VILMURIER

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	83 057	PF	3 150	PG		PH	86 207
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	186 176	PS	10 742	PT		PU	196 918
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 002 169	PW	500 028	PX	393 062	PY	2 109 136
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	741 327	QA	173 469	QB	83 325	QC	831 470
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	755 583	QE	132 821	QF	19 610	QG	868 794
	Matériel de transport	QH	20 788	QI		QJ		QK	20 788
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	299 927	QM	44 393	QN	789	QO	343 531
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	4 005 970	QV	861 453	QW	496 787	QX	4 370 637
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	4 089 027	ØP	864 603	ØQ	496 787	ØR	4 456 843

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. géol. agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						
Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - Janvier 2017

FMT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SA VILMURIERNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	SUR immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

KMT

DGFiP N° 2056 2017
Extension 2

SA VILMURIER

IAGE Experts-comptables janvier 2017

ant

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SA VILMURIER				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	242 848	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	6 094	6 094		
	Autres créances clients		UX	251 795	251 795		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 636	2 636		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	6 726	6 726		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	127 609	127 609		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	85 136	85 136		
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC	136 505	136 505		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	504 102	504 102		
	Charges constatées d'avance		VS	567 966	567 966		
	TOTAUX		VT	1 931 418	1 688 570	242 848	
	RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	5 085 941	727 918	2 823 660	1 534 363	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 843	7 843			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 837 403	3 837 403			
Personnel et comptes rattachés		8C	758 676	758 676			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	395 389	395 389			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 202	36 202			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	272 211	272 211			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	152 950	152 950			
Groupe et associés (2)		VI	327 193	327 193			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	116 047	116 047			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	29 772	29 772			
TOTAUX		VY	11 019 625	6 661 602	2 823 660	1 534 363	
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	721 382			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Kut



Grégoire & Associés

PARC DE L'HORLOGE - 21/23, RUE DU PETIT ALBI

BÂTIMENT LE CERES 303 - 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

TÉL. : 01 34 22 00 84 - FAX : 01 34 22 00 87 - EMAIL : cergy@sagg.fr

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 5 AVR. 2018

AMIENS
80 - 02

VILMURIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 48000€

SIEGE SOCIAL : 80 route de Paris 80400 MUILLE VILLETTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 30 SEPTEMBRE 2017

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

VILMURIER
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 48000€
SIEGE SOCIAL : 80 route de Paris 80400 MUILLE VILLETTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en date du 19 Septembre 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VILMURIER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des comptes de stocks qui représente 31% de l'actif circulant pour une valeur de 3 573 490 Euros.
- l'évaluation du compte de valeur mobilière de placement qui représente 32,7% de l'actif pour une valeur de 3 727 279 Euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy Pontoise
Le 13 Mars 2018

Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés


Véronique PIZZAFERRI
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

Actif	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	94 626	86 207	8 419	7 094	1 325
Fonds commercial	341 750		341 750	341 750	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	6 018 931	2 306 054	3 712 878	4 223 648	- 510 770
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 727 065	831 470	895 595	1 024 849	- 129 254
Autres immobilisations corporelles	2 173 489	1 233 113	940 376	1 086 927	- 146 551
Immobilisations en cours	11 115		11 115		11 115
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	19 819		19 819	19 819	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	45 325		45 325	40 900	4 425
Prêts					
Autres immobilisations financières	242 848		242 848	239 902	2 946
TOTAL (I)	10 674 969	4 456 843	6 218 126	6 984 889	- 766 763
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	17 003		17 003	11 615	5 388
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 723 948	150 458	3 573 490	3 460 069	113 421
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	257 889	740	257 149	285 480	- 28 331
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				2 368	- 2 368
. Personnel	2 636		2 636	4 337	- 1 701
. Organismes sociaux	6 726		6 726	11 355	- 4 629
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	127 609		127 609	154 598	- 26 989
. Autres	725 743		725 743	570 025	155 718
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	3 727 279		3 727 279	2 693 172	1 034 107
Disponibilités	2 402 840		2 402 840	2 772 665	- 369 825
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	567 966		567 966	503 713	64 253
TOTAL (II)	11 559 639	151 198	11 408 441	10 469 398	939 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 234 608	4 608 042	17 626 567	17 454 287	172 280

Bilan (suite)

Présenté en Euros

Passif	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 48 000)	48 000	48 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	86	86	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 801	4 801	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 281 982	5 164 537	117 445
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 132 612	867 445	265 167
Subventions d'investissement	44 267	47 956	- 3 689
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	6 511 747	6 132 825	378 922
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	78 284	50 000	28 284
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	78 284	50 000	28 284
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	5 085 941	5 808 116	- 722 175
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers	7 843	3 000	4 843
Associés	327 193	270 302	56 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 910	13 451	3 459
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 837 403	3 247 246	590 157
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	758 676	804 953	- 46 277
Organismes sociaux	395 389	411 123	- 15 734
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 202	37 063	- 861
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	272 211	323 916	- 51 705
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	152 950	210 678	- 57 728
Autres dettes	116 047	137 500	- 21 453
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	29 772	4 115	25 657
TOTAL (IV)	11 036 535	11 271 462	- 234 927
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	17 626 567	17 454 287	172 280

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	40 061 142		40 061 142	38 314 576	1 746 566
Production vendue biens	4 531 717		4 531 717	5 008 047	- 476 330
Production vendue services	881 695		881 695	815 188	66 507
Chiffres d'affaires Nets	45 474 554		45 474 554	44 137 810	1 336 744
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			47 248	31 414	15 834
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			204 577	181 985	22 592
Autres produits			324 660	262 160	62 500
Total des produits d'exploitation			46 051 038	44 613 369	1 437 669
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			35 249 547	34 089 168	1 160 379
Variation de stock (marchandises)			-116 348	-120 036	3 688
Achats de matières premières et autres approvisionnements			106 101	106 252	- 151
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-5 388	-429	- 4 959
Autres achats et charges externes			3 164 197	2 959 360	204 837
Impôts, taxes et versements assimilés			577 331	577 429	- 98
Salaires et traitements			3 326 786	3 355 674	- 28 888
Charges sociales			967 435	1 013 376	- 45 941
Dotations aux amortissements sur immobilisations			820 203	924 518	- 104 315
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			151 198	148 065	3 133
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			71 463	59 045	12 418
Total des charges d'exploitation			44 312 526	43 112 423	1 200 103
RESULTAT EXPLOITATION			1 738 512	1 500 946	237 566
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières			10	10	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			21 496	21 665	- 169
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			21 506	21 665	- 159
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			57 234	70 117	- 12 883
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			57 234	70 117	- 12 883
RESULTAT FINANCIER			-35 728	-48 452	12 724
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 702 784	1 452 494	250 290

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 719	54 796	- 36 077	-65.84
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 689	3 689		0.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	50 000		50 000	N/S
Total des produits exceptionnels	72 408	58 485	13 923	23.81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 227	6 458	2 769	42.88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	122 685	157 868	- 35 183	-22.29
Total des charges exceptionnelles	131 911	164 325	- 32 414	-19.73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-59 503	-105 840	46 337	43.78
Participation des salariés	184 685	142 792	41 893	29.34
Impôts sur les bénéfices	325 984	336 417	- 10 433	-3.10
Total des Produits	46 144 953	44 693 519	1 451 434	3.25
Total des charges	45 012 341	43 826 074	1 186 267	2.71
RESULTAT NET	1 132 612	867 445	265 167	30.57
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe légale

Annexe Légale

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 30/09/2017, dont le total est de 17 626 567 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 46 144 953 euros et le total des charges de 45 012 341 euros, dégagent un résultat de 1 132 612 euros.

L'exercice clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Règles et méthodes comptables

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- les articles L123-12 à L123-25 du Code du Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE :

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société fille".

La deuxième conception, définie dans un avis de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, a été retenue, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits seront conservées chez la Société Mère ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

La société mère acquittant l'impôt est la société FREDHOLD.

Le groupe fiscal FREDHOLD a été créé au 01/10/2015.

PROVISION POUR RISQUES :

La provision de 50 000 euros, comptabilisée sur l'exercice 2015, pour faire face à un risque prud'homal, est devenue sans objet au cours de l'exercice 2016/2017.

Une nouvelle procédure prud'homale a été signifiée à la société en 2017. Une provision de 78 284 euros a été comptabilisée pour couvrir ce risque.

COMPTABILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI :

Il a été constaté au 30 septembre 2017 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 171 010 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2016.

Il correspond au montant inscrit sur l'imprimé fiscal justificatif des réductions et crédits d'impôts de l'exercice.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 171 010 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2015, d'un montant de 168 745 euros, a été utilisé en 2016 dans son intégralité pour le financement de nouveaux investissements.

En outre, ce crédit d'impôt n'a pas contribué au financement d'une éventuelle hausse des bénéfices distribués, ni augmenté les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	431 901		4 475
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	223 898		
Installations générales, agencements, constructions	6 188 095		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 766 176		44 215
Autres installations, agencements, aménagements	1 591 182		40 280
Matériel de transport	20 788		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	551 256		4 039
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			11 115
Avances et acomptes			
TOTAL	10 341 394		99 649
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	19 819		
Autres titres immobilisés	40 900		4 425
Prêts et autres immobilisations financières	239 902		2 946
TOTAL	300 621		7 371
TOTAL GENERAL	11 073 916		111 495

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			436 376	436 376
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			223 898	223 898
Installations générales, agencements, constructions		393 062	5 795 033	5 795 033
Installations techniques, matériel et outillages industriels		83 325	1 727 065	1 727 065
Autres installations, agencements, aménagements	13 656	19 610	1 598 196	1 598 196
Matériel de transport			20 788	20 788
Matériel de bureau, informatique, mobilier		789	554 506	554 506
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			11 115	11 115
Avances et acomptes				
TOTAL	13 656	496 787	9 930 600	9 930 600
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			19 819	19 819
Autres titres immobilisés			45 325	45 325
Prêts et autres immobilisations financières			242 848	242 848
TOTAL			307 993	307 992
TOTAL GENERAL	13 656	496 787	10 674 969	10 674 969

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	83 057	3 150		86 207
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	186 176	10 742		196 918
Installations générales, agencements constructions	2 002 169	500 028	393 062	2 109 136
Installations techniques, matériel et outillages industriels	741 327	173 469	83 325	831 470
Installations générales, agencements divers	755 583	132 821	19 610	868 794
Matériel de transport	20 788			20 788
Matériel de bureau, informatique, mobilier	299 927	44 393	789	343 531
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 005 970	861 453	496 787	4 370 637
TOTAL GENERAL	4 089 027	864 603	496 787	4 456 843

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 150				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	10 742				
Installations générales, agencements constructions	500 028				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 469				
Installations générales, agencements divers	132 821				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	44 393				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	861 453				
TOTAL GENERAL	864 603				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	50 000	78 284	50 000	78 284
TOTAL Provisions	50 000	78 284	50 000	78 284
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	147 530	150 458	147 530	150 458
Sur comptes clients	1 402	740	1 402	740
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	148 932	151 198	148 932	151 198
TOTAL GENERAL	198 932	229 482	198 932	229 482
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		151 198	148 932	
- financières				
- exceptionnelles		78 284	50 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	242 848		242 848
Clients douteux ou litigieux	6 094	6 094	
Autres créances clients	251 795	251 795	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 636	2 636	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 726	6 726	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	127 609	127 609	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	85 136	85 136	
- Divers			
Groupe et associés	136 505	136 505	
Débiteurs divers	504 102	504 102	
Charges constatées d'avance	567 966	567 966	
TOTAL GENERAL	1 931 418	1 688 570	242 848
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	5 085 941	727 918	2 823 660	1 534 363
Emprunts et dettes financières divers	7 843	7 843		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 837 403	3 837 403		
Personnel et comptes rattachés	758 676	758 676		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395 389	395 389		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	36 202	36 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	272 211	272 211		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	152 950	152 950		
Groupe et associés	327 193	327 193		
Autres dettes	116 047	116 047		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 772	29 772		
TOTAL GENERAL	11 019 625	6 661 602	2 823 660	1 534 363
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	721 382			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				
personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	136 505		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	327 193		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	1 209		

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
- FONDS DE COMMERCE – ETABLISSEMENT GRONIER	240 500		
- FONDS DE COMMERCE - BOULANGERIE TUP			99 612
- FONDS DE COMMERCE - BISTROT TUP			1 638

Comptes de régularisation

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	19 770
Autres créances (dont avoirs à recevoir 180 199 euros)	186 926
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	15 279
TOTAL	221 975

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 591
Emprunts et dettes financières divers	1 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378 573
Dettes fiscales et sociales	1 259 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	139
TOTAL	1 643 646

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	567 996	29 772
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	567 996	29 772

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 000	16,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	40 061 142
Ventes de produits finis	4 531 717
Prestations de services	881 695
TOTAL	45 474 554

Répartition par marché géographique	Montant
France	45 474 554
Etranger	
TOTAL	45 474 554

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 702 784	572 643
Résultat exceptionnel (et participation)	-244 188	-4 799
Réduction d'impôt mécénat		-65 783
Crédit d'impôt apprentissage		-5 067
Crédit d'impôt compétitivité emploi		-171 010
Contribution sur les bénéfices		
Résultat comptable	1 458 596	325 984

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	279 444
TOTAL	279 444
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers :	5 081 350
TOTAL	5 081 350

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
EFFORT CONSTRUCTION	8 110
TAXE C3S	9 978
TASCOM	44 288
TVS	1 712
PARTICIPATION	61 562
CONGES PAYES	47 373
Autres :	
TOTAL	173 023
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	22	
Employés	107	
Ouvriers		
TOTAL	133	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		279 244	
TOTAL		279 244	

Commentaires :

Au 30 septembre 2017, l'engagement retraite est évalué charges sociales et fiscales comprises pour un montant de 279 244 euros, le taux appliqué est de 45,04%.

L'indemnité a été calculée sur les bases de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

La rotation des effectifs retenue est " lente ".

L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à l'âge de 62 ans.

Le taux de revalorisation annuel des salaires a été retenu à 2 %.

Le taux d'actualisation est de 0,74 %.

La méthode rétrospective en droits accumulés avec projection des salaires a été retenue pour le calcul de l'indemnité. Cette méthode est préconisée par l'Ordre des Experts-Comptables et répond à la norme IAS 19 révisée.

Méthode rétrospective en droits accumulés avec projection de salaires : méthode de calcul

Provision = D x Salaire actuel x S x Ps x Pp x A

D = Droits théoriques acquis : d'après la table droits de la convention collective selon l'emploi du salarié et son ancienneté à la date de clôture.

S = Taux augmentation pour atteindre le salaire de fin de carrière.

Formule mathématique : $(1+t)^n$

t = Taux d'augmentation annuel

n = Nombre d'années avant l'âge de la retraite.

Ps = Probabilité de survie : selon l'âge et le sexe du salarié ainsi que l'âge normal de la retraite.

Pp = Probabilité de présence : selon l'âge du salarié et le rythme de "Turn-over" adopté par l'entreprise.

A = Coefficient d'actualisation monétaire : valeur de 1 euro dans n années en fonction du taux retenu par la société.

Formule mathématique retenue : $(1+i)^{-n}$

i = taux annuel

n = nombre d'années avant l'âge de la retraite.

La table de mortalité utilisée correspond à la situation démographique établie par l'I.N.E.D. (Institut National des Etudes Démographiques).

La table de rotation est celle décrite dans les éditions Francis Lefebvre volume " Retraite d'Entreprises ", table 40260

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	31/03/2015	31/03/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	6 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	48 000	48 000	48 000	48 000	48 000
b) Nombre d'actions émises	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	45 474 554	44 137 810	21 473 937	41 844 931	39 937 450
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 353 749	2 286 586	919 663	1 073 823	948 723
c) Impôt sur les bénéfices	325 984	336 417	11 953	-159 459	-6 176
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 027 765	1 950 169	907 710	1 233 282	954 899
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 132 612	867 445	323 975	250 753	364 285
f) Montants des bénéfices distribués		750 000	324 000		
g) Participation des salariés	184 685	142 792	23 661		27 965
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	676	650	303	411	318
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	378	289	108	84	121
c) Dividende versé à chaque action		250	108		
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	133	146	140	127	114
b) Montant de la masse salariale	3 326 786	3 355 674	1 602 741	3 236 555	2 904 338
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	967 435	1 013 376	476 337	1 082 977	965 707

Tableau de variation des capitaux propres

SITUATION A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		SOLDE
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		6 132 825
Distributions sur résultats antérieurs		750 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		5 382 825
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		-3 689
Variations des provisions règlementées		
Résultat de l'exercice		1 132 612
SOLDE	0	1 128 923
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		SOLDE
Capitaux propres avant répartition		6 511 747

Charges et produits exceptionnels

Eléments	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)
	Total
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 719
771800 <i>Autres prod except opér gestion</i>	455
772633 <i>Prdt ex ant taxes sur salaires</i>	2 570
772635 <i>Prdt ex ant impôts et taxes</i>	8 000
772637 <i>Prdt ex ant autres impôts et taxes</i>	7 692
772768 <i>Prdt ex ant produits financiers</i>	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 689
777000 <i>Quote-parts subv rapport résultat</i>	3 689
Reprises sur provisions et transferts de charges	50 000
787500 <i>Reprise prov risques et charges</i>	50 000
Total des produits exceptionnels	72 408
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 227
671200 <i>Pénalités et amendes fiscales</i>	3 212
671800 <i>Autres charges sur opération de gestion</i>	844
671810 <i>Franchises vétusté s/sinistres</i>	2 672
672647 <i>Ch ex ant autres org sociaux</i>	2 499
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	122 685
687120 <i>Dotation except sur amort immo corpo</i>	44 401
687500 <i>Dotation prov litige prud'homme</i>	78 284
Total des charges exceptionnelles	131 911

Charges et produits sur exercices antérieurs

Eléments	Exercice clos le 30/9/2017 (12 mois)
	Montant
752607 Prdt ex ant achats	864
752609 Prdt ex ant ristournes	1 375
752611 Prdt ex ant sous traitance	2 300
752615 Prdt ex ant entretien	2 135
752617 Prdt ex ant études et recherches	607
752622 Prdt ex ant honoraires	1 130
752628 Prdt ex ant cotisations	7 573
752651 Prdt ex ant droits auteur	2 030
752706 Prdt ex ant part pub	505
752708 Prdt ex ant produits annexes	71
754410 Rentrées sur chèques impayés ex ant	81
772633 Prdt ex ant taxes sur salaires	2 570
772635 Prdt ex ant impôts et taxes	8 000
772637 Prdt ex ant autres impôts et taxes	7 692
772768 Prdt ex ant produits financiers	2
Total des produits sur exercices antérieurs	36 934
652606 Ch ex ant achats fournitures	10 042
652608 Ch ex ant frais accessoires sur achats	310
652615 Ch ex ant entretien et réparation	392
652618 Ch ex ant documentation et divers	309
652622 Ch ex ant honoraires	10 650
652623 Ch ex ant publicité	865
652628 Ch ex ant cotisations	12 302
652703 Ch ex ant prdts résiduels	1 890
654400 Pertes sur créances ex ant	909
672647 Ch ex ant autres org sociaux	2 499
Total des charges sur exercices antérieurs	40 168